



# Caractéristiques juridiques des principales formes d'activité

MODE D'EXERCICE		FORMALITÉS A ACCOMPLIR						PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES											
		Inscription au RCS*		Formalités ordinales		Personnalité morale		Régime	fiscal	Responsabilité des dettes sociales			Interprofessionnalité		Droit légal de retrait				
		Mise en commun de moyens	Exercice en commun de la profession	Exercice en commun d'activités	oui	non	Inscription au tableau de l'ordre	Obligation communiquer les contrats et avenants	oui	non	IS	IR	Limitée ou proportionnelle aux apports	Indéfinie et conjointe	Solidaire et indéfinie	Une seule profession de santé	Plusieurs professions de santé	oui	non
Exercice "seul"	Exercice "seul"				X	X	X		X		X					X		X	
	Mutualisation de moyens en exercice individuel ou en	SDF / CEC	X	X			X		X		X			X				X	
Exercice en société		SCM	X				X	X			X		X			X		X	
		SCP	X	X			X	X		(option possible)	X		X			X		X	
		SEL	X	X			X	X		X (sauf SELARLU personne physique)	(option possible)	X (sauf SELCA: indéfinie et solidaire)				X		X	X (si rien n'est prévu dans les statuts)
Autres formes de sociétés		SPFPL (holding)					X	X		X		X (sauf si constituée sous forme d'une SCA)			X (mais possibilité de détenir des parts minoritaires dans les SPFPL des professionnels de santé -sauf pharmaciens et biologistes)			X (si rien n'est prévu dans les statuts)	
		SISA	X		X		X	X		(option possible)	X	X				X		X	

\*RCS : Registre du commerce et des sociétés